

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS.

Du drageonnement chez le tremble.

Le conservateur des eaux et forêts français *L. Chancerel* décrit comme suit¹ le pouvoir de drageonnement du peuplier tremble (*Populus tremula*, L.) :

« Enracinement extrêmement superficiel, longuement traçant et abondamment drageonnant, surtout après les exploitations, d'où sa tendance envahissante dans les taillis.

Le drageonnement est rendu très facile par la présence, sur les racines, d'excroissances ou broussins formés de bourgeons agglomérés, qui se développent après la coupe de la tige.

Les drageons du tremble poussent tout d'abord avec une vigueur extraordinaire; mais après quelques années leur croissance se ralentit... Ce fait tient à ce qu'ils ne constituent pas de nouvel enracinement, comme nous l'avons démontré par des expériences directes. »

L'exploitation d'une éclaircie dans un perchis mélangé issu de recrû naturel après coupe rase, datant de 60 ans environ, m'a permis de constater les caractéristiques énoncées ci-dessus. Il m'a paru intéressant d'en faire part aux lecteurs du « Journal forestier ».

Ce perchis croît dans d'excellentes conditions. Altitude basse, pente très douce, exposition sud-est; sol profond, meuble, sous-sol formé de moraine alpine. Toutes conditions favorables pour une croissance vigoureuse des arbres dominants. Le boisement doit s'être effectué durant une assez longue période, à en juger d'après les différences d'âge des arbres abattus.

Parmi eux, deux trembles dominants ont été enlevés. L'année suivante, le sol, sur une grande étendue, a été entièrement couvert d'une véritable forêt de drageons. En une seule période de végétation, beaucoup avaient atteint 2 m de hauteur, aux endroits bien ensoleillés.

Les deux arbres-mère étaient assez distants l'un de l'autre pour que chaque groupe de drageons puisse être étudié séparément. Chacun représente un cercle presque régulier, avec la souche au centre. On n'y découvre aucun ordre dans la distribution, aucune indication de la répartition de l'enracinement, ce qui semble prouver qu'il est non seulement superficiel, mais encore extrêmement touffu.

Les caractéristiques sont les suivantes :

	arbre n° 1	arbre n° 2
Longueur approximative	15 m	17 m
Diamètre de la souche	30 cm	45 cm
Age approximatif	30 ans	55 ans
Diamètres en croix du cercle des drageons .	32/34 m	38/38 m
ce qui représente une surface de	855 m ²	1134 m ²
Surface moyenne gagnée annuellement par les racines	28,5 m ²	20,6 m ²

¹ *L. Chancerel: Flore forestière du globe.* Paris Gauthier-Villars & C^{ie}, 1920.

Il suffirait donc, d'après ces chiffres, d'avoir 12 trembles de 30 ans, ou 9 de 55 ans, pour couvrir de drageons un hectare ! Soyons reconnaissants au ciel que cette race soit assez peu fréquente ! J. P. C.

Assemblée d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture.

Le 15 février eut lieu, dans la salle Tissot du Palais de Rumine, à Lausanne, l'assemblée d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture. Malgré un ordre du jour alléchant, elle fut moins fréquentée que celles des années précédentes. Ce fait regrettable peut être attribué en bonne partie à l'ère des économies qui, naturellement, réduit les moyens de beaucoup. Il ne faudrait pas, toutefois, que ce soient les manifestations professionnelles qui pâtissent en premier lieu de ces néfastes circonstances.

Sous l'experte présidence de M. *Aubert*, l'ordre du jour administratif est rapidement mené à chef; procès-verbal, comptes, rapports des vérificateurs, sont approuvés sans discussion. Comme beaucoup d'autres, la fortune de notre société a subi une diminution; celle-ci se chiffre par 350 fr. Le budget de 1936 boucle par un déficit présumé de 150 fr. La suppression, qu'on espère momentanée, du subside annuel de l'Etat cause quelque trouble à ce budget. Malgré les difficultés financières, M. Graff demande au comité qu'il étudie la possibilité de faire traduire et publier en français la dernière brochure de M. l'inspecteur fédéral Hess, se rapportant à de nouvelles directions en matière de reboisement. Le comité veut bien prendre acte de ce vœu.

Sur la proposition du comité, l'assemblée accorde par acclamation la qualité de *membre-vétéran* à MM. *de Luze*, inspecteur forestier, et *Aug. Theintz*, garde de triage, qui tous deux comptent 40 années d'activité dans la société; elle admet en outre huit nouveaux membres.

Comme but de *course en été 1936*, le comité a prévu la région de Bex, avec excursion à Bretaye ou visite des Salines, le premier jour, et course en forêt aux Plans sur Bex et jusqu'à Javernaz, le second jour. M. Ruchet, municipal, adresse une cordiale invitation aux participants qu'il espère nombreux. Le projet de course est approuvé à l'unanimité; M. Graff désirerait cependant qu'en cas de mauvais temps persistant, le comité décide au dernier moment, si possible, le renvoi de la course.

Aux *communications individuelles*, M. *Massy*, inspecteur forestier à Grandson, présente quelques tiges de jeunes mélèzes entièrement décortiquées par les mulots, très nombreux cet hiver dans la région de Concise. Les mélèzes abîmés proviennent d'une forêt cantonale et M. Massy craint l'extension des dégâts à d'autres parties de la plantation. Pour détruire les rongeurs, il se propose de les empoisonner au moyen de préparations à la « scilla maritima » ou au « thalium »; mais il se demande si ces moyens ne présentent pas quelques dangers pour les oiseaux et le gibier. Plusieurs de ses auditeurs font remar-

quer qu'il existe d'autres méthodes pratiques de destruction des rongeurs; elle consistent, en particulier, à inoculer des bacilles à quelques animaux qui propagent ensuite l'épidémie à leurs congénères. Ces méthodes sont utilisées avec succès dans la meunerie. M. le Dr *Hadorn*, spécialiste en ces matières, préconise plutôt l'introduction, en automne, d'avoine enduite de strychnine dans les trous des mulots. On a obtenu, ainsi à Diessenhofen, d'excellents résultats, à raison de 2 à 2,5 kg d'avoine par hectare. Les grains d'avoine sont introduits dans les trous des rongeurs au moyen de fusils spéciaux.

La parole est ensuite donnée à M. *Gonet*, pour un exposé sur *la situation du marché des bois*. L'orateur est heureux d'annoncer qu'à la fin de mars, la presque totalité des bois exploités, à la suite du cyclone de février 1935, sera liquidée. Grâce aux enquêtes répétées, faites en été et en automne par le Service cantonal des forêts, on a pu suivre régulièrement la situation du marché. Ces derniers mois, la diminution des stocks a été grandement accélérée par la transformation des produits de nombreuses coupes en bois de râperie; ce mode de faire s'est avéré le seul capable de sauver, d'une dépréciation presque totale, une quantité importante des masses considérables de bois façonnés, mis sur le marché par les forces naturelles : cyclone de février, ouragan de décembre et bris de neige de la fin de cette terrible année 1935. Les mesures prises en automne par le Service cantonal des forêts, pour suspendre toute exploitation avant l'écoulement des bois cyclonés, ont permis de réduire au minimum possible les pertes devant résulter de cette grave situation. Ces mesures, naturellement, ne devaient pas satisfaire les communes forestières qui n'avaient pas été atteintes par l'ouragan, qui comptaient néanmoins sur les ventes de bois pour l'équilibre de leurs budgets. Cependant, à des circonstances aussi exceptionnelles, il fallait des remèdes énergiques, destinés aussi à souligner la solidarité qui doit régner entre tous les producteurs de bois d'une même région. Quant à M. *Grivaz*, chef du Service cantonal des forêts, il informe l'assemblée que les mesures interdisant les coupes ordinaires de bois ont pu être rapportées, à cause de la liquidation des stocks. Il souligne que c'est grâce à l'activité du directeur de l'A. F. V. et à son énergie que la situation a pu être éclaircie aussi rapidement; il le remercie donc vivement de son dévouement, de même que les autorités communales qui se sont soumises, sans trop de mauvaise grâce, aux restrictions de coupes; mesures sévères, appliquées pour la première fois dans notre pays.

Après une courte suspension de séance, les membres de la société ont l'avantage d'entendre une très instructive conférence de M. le Dr *Hadorn*, ingénieur forestier au service de la Maison Maag, sur *les problèmes d'actualité de l'entomologie forestière appliquée*, dont l'exposé intégral paraîtra au « Journal », ce qui nous dispense de la récapituler ici. La conférence de M. *Hadorn*, agrémentée de clichés très

instructifs, eut un vif succès; l'orateur fut remercié chaleureusement par le président, qui lui transmit la reconnaissance de toute l'assemblée.

A 13,30 h., le banquet traditionnel réunissait la majorité des participants du matin, à l'Hôtel de la Paix. Au dessert M. *Aubert*, président, ouvrit la partie oratoire par un magistral exposé, dans lequel il mit sur la conscience des forestiers et des représentants des propriétaires de forêts, la nécessité d'intensifier la propagande en faveur de la consommation du bois. Il a rappelé l'existence de la « Lignum », qui s'occupe essentiellement de la propagande pour les bois d'œuvre, et celle de la « Commission des bois de feu », dont il dirige une section romande à Rolle. Cette dernière organisation s'est donné pour tâche l'étude et la mise au point d'appareils modernes, utilisant le combustible bois pour la cuisson des aliments et le chauffage pratique des appartements. Plusieurs appareils sont en bonne voie de réalisation. Mais il ne suffit pas de construire des appareils, il faut aussi organiser la production et la préparation d'un combustible pratique, capable de soutenir la comparaison avec les autres combustibles industriels. La tâche des forestiers est donc toute tracée dans ce domaine. Les propriétaires de forêts doivent être, du reste, les premiers à donner l'exemple dans l'emploi du combustible national.

Le discours de notre très actif président fut chaleureusement applaudi. On entendit encore, sur ce problème fort actuel de la consommation du bois, plusieurs orateurs, en particulier MM. *Grivaz* et *Barbey*; puis MM. *Blanc* et *Vuillaume*, propriétaire de forêts en France et inspecteur des eaux et forêts en Savoie, dirent leur intérêt pour nos discussions et leur attachement à notre société. *J.-L. By.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Soleure. Du copieux rapport publié par ce canton sur *la gestion du département forestier en 1935*, nous extrayons les renseignements suivants.

Au chapitre de la *protection des forêts*, nombreuses sont les citations de déprédations causées tant par le vent que par les parasites animaux. Ce fut d'abord le terrible *ouragan du 23 février 1935*, qui mit à terre un volume total de 34.000 m³. Puis, dans la nuit du 1/2 décembre, un nouveau coup de vent, soufflant du sud-ouest, vint augmenter ce volume de 14.000 m³. A noter que de ces 48.000 m³, pas moins de 12.000 se trouvaient dans les forêts bourgeoises de la ville de Soleure et 33.000 dans celles du seul 2^{me} arrondissement.

On conçoit que nombreuses furent les conséquences d'exploitations forcées de telle importance : limitation des coupes régulières,